Vorstoss Nr. / Interv. no:	
Termin GR / Délai CM:	
Direktion /Direction:	
Mitbericht / Corapport:	

Groupement des femmes parlementaires

Motion urgente : Pour une transition numérique non genrée

Le Groupement des femmes parlementaires dépose la présente motion, il :

Demande

Que lors de la mise en œuvre de la transition numérique dans les différents départements et services de l'Administration biennoise et de ses Autorités, ceux-ci s'affranchissent des notions de genre dans tous les systèmes utilisés, tant par l'administration elle-même pour l'exécution de son travail, que par la population accédant aux guichets. Notamment, que l'annonce du genre et/ou du sexe biologique d'une personne ne soit demandée et gérée que lorsque cela est strictement nécessaire (raisons médicales, par exemple). Ce qui implique que les appellations "Monsieur et Madame" soient supprimées et/ou qu'il soit possible d'indiquer le pronom.

Motivation

A Bienne, une femme* hétérosexuelle mariée doit encore se battre si elle souhaite obtenir qu'un dossier concernant son couple ou sa famille ne soit pas systématiquement au nom de son époux. Les familles dites arc-en-ciel et/ou les familles recomposées doivent toujours lutter pour supprimer les mentions «père» et «mère» dans les documents de leurs enfants. Il est discriminant pour une personne non binaire de remplir un simple formulaire en ligne où il faut choisir entre «Monsieur» et «Madame» (champ obligatoire), alors que dans la très grande majorité des cas cela n'apporte aucune information pertinente à l'administration. Si d'aventure l'administration est confrontée aux retours de personnes impactées par ces discriminations, elle semble s'en départir en répondant que cette situation est due à un logiciel informatique que le personnel de la Ville ne peut pas corriger au cas par cas. De ce fait, on accepte un système discriminant sous prétexte que c'est la faute de la machine.

Pour éviter ce type de problèmes à l'avenir et parce que la Ville de Bienne est en passe d'opérer une transition numérique et de dématérialiser tous ses services, nous demandons que dans l'ensemble des projets de numérisation (scannage et dématérialisation, en allemand: Digitalisierung) mis en œuvre par la Ville de Bienne, il ne soit pas tenu compte des données de genre et/ou de sexe biologique dans les systèmes utilisés. Cela évitera de programmer des discriminations basées sur le genre et permettra de respecter l'égalité entre les êtres humains. Au 21e siècle, toute personne doit pouvoir être la référente administrative de son foyer sans devoir d'abord se justifier en fonction de son genre. De même qu'il n'est pas admissible que des membres du personnel qui se veulent progressistes comme la Ville de Bienne, justifient ces discriminations en expliquant à la personne administrée que le

système a toujours fonctionné comme ça. L'évolution fait partie de l'humanité et la machine est programmée pour faire ce que l'humain lui demande de faire.

Pour toutes ces raisons et afin que notre ville donne une image résolument moderne et respectueuse de l'ensemble de la population, le Conseil Municipal doit être proactif et abolir toute référence à la notion de genre dans tous les processus de transition numérique. Afin de ne pas investir en vain, il est nécessaire que cette modification technologique soit inclusive et que tout le monde puisse se sentir concerné et considéré dès la première mise en œuvre.

Le texte ci-dessus est intégralement rédigé en langage inclusif.

Bienne, le 22 février 2023

Au nom du Groupement des femmes parlementaires :

Marie Moeschler

Ariane Tonon

Joseline Stolz

10001

Myriam Roth

Isabelle Torriani Latscha

J. Vc - 65de

Christiane Vlaiculescu-Graf

Louise CACCIABUE

KUTH TENDENBAM